



15/02/2024

Sur l'accélération de la conversion des garderies non subventionnées en garderies subventionnées

**Consultation
publique ministre
des Finances**

Budget 2024-2023

**Par : L'Association des Garderies
non Subventionnées en installations**

Introduction

Le réseau des services de garde au Québec a considérablement évolué depuis les 20 dernières années. Plusieurs initiatives ont laissé place à la diversification des services offerts et il est tout à fait à propos que nous nous questionnions, comme société et au nom de tous les acteurs de la petite enfance, sur l'avenir de ce réseau. La prospérité d'une nation est principalement influencée par la qualité de vie offerte à sa population. Il est donc de notre devoir en tant qu'association reconnue par votre gouvernement de réfléchir ensemble à ce que nous proposerons aux enfants d'aujourd'hui et de demain. Le réseau des garderies non subventionnées en installation a été très peu glorifié par les anciens gouvernements.

Nous constatons que notre réalité et notre implication reste méconnue de la part de quelques acteurs politiques et cela malgré le rôle que jouent les garderies non subventionnées en installation dans notre société et en particulier envers les familles québécoises. Il nous apparaît bénéfique pour l'ensemble des acteurs du réseau de faire à nouveau la lumière sur l'ensemble de notre condition et de faire surgir les faux préjugés que porte quelques organisations et parti politique sur notre secteur en matière de qualité. C'est avec un enthousiasme débordant que notre association présente ce mémoire au ministre des Finances du Québec.

En effet, l'Association des Garderies non Subventionnées en installation (l'AGNSI) à cœur le succès et la pérennité de ce réseau. Elle s'est donnée pour mission de rendre équitable les services de garde non subventionnés pour les familles québécoises et de convertir l'ensemble de service de garde au Québec avant leur disparition et leur faillite, vue la conjoncture difficile avec le manque de moyen financiers pour maintenir la qualité de service de garde et fournir un service à la hauteur des attentes de notre population d'une part et l'application des règles et lois d'autre part.

Malgré la récession et l'inflation que connaît notre pays notre association souhaite établir des conditions de travail attrayantes pour les éducatrices en poste dans les installations qu'elle représente pour ainsi accroître le niveau de rétention de son personnel et consolider le sort et le bien-être ainsi que la santé et sécurité de nos enfants au sein de nos installations.

Ce mémoire, nous permettra de mettre en lumière la réalité de notre réseau au niveau de la qualité ,l'accessibilité, l'universalité et la gouvernance des services éducatifs à la petite enfance ainsi que les difficultés financière que vivent nos gestionnaires au quotidien, En plus de démontrer concrètement tout ce qui est mis en place pour répondre aux multiples besoins des enfants, de leurs familles et des communautés, nous ferons des recommandations réalistes qui contribueraient à améliorer et à assurer la pérennité des services offerts à nos tout petite et à leurs familles.

Nous souhaitons que notre mémoire permette une meilleure compréhension des services offerts dans le réseau des garderies non subventionnées en installation et que nos recommandations servent à l'amélioration et à la consolidation de notre réseau. Dans un objectif de concertation, nous sommes capables d'offrir à nos enfants l'occasion de s'épanouir et de développer leur plein potentiel à condition que nous mettions un soutien financier par la conversion et l'ajustement du crédit d'impôt à la petite enfance pour nos garderies qui devraient attendre leur tour,

Sujet 1 : La qualité des services éducatifs au sein des GNS

Quelques organismes pour des orientation politique ont toujours pointé les garderies non subventionnées en installation pour leur qualité de service, ce qui es à nos yeux c'est mettre en cause le jugement des québécois et québécoises qui ont choisi notre modèle par le libre choix.

Aujourd'hui, les garderies de notre réseau s'investissent dans leurs milieux pour assurer la qualité des services à tous les niveaux. Que ce soit au niveau du programme éducatif ou de la qualité des relations entre le personnel, les enfants et les parents ou encore de l'environnement physique et matériel intérieur et extérieur, elles travaillent fort pour conserver leurs clientèles. Elles sont à l'affut des nouveaux outils et des nouvelles connaissances amenées par les sciences de l'éducation et vont au-devant des besoins des tout-petits pour permettre le développement de leur plein potentiel. Nous constatons toutefois qu'il existe un manquement au niveau des finance pour faire face à ce dilemme incompris.

Une petite parenthèse s'impose à propos des préjugés fortement répandus au sujet des garderies privées non subventionnées en installation.

Tout d'abord, il est faux de prétendre que, puisqu'elles ont une vocation à but lucratif, elles investissent moins dans la structure et l'aménagement intérieur et extérieur de leurs installations, dans l'achat de matériel et dans la formation continue du personnel éducateur. Bien que les revenus soient inférieurs à ceux des

milieux subventionnés (causes de la crise économique financière et inflationniste que connaît le Québec, nos membres innovent et trouvent des moyens d'offrir la qualité à laquelle les enfants et leurs familles ont droit.

Nos gestionnaires ont une passion, celle de la petite enfance, ainsi qu'un objectif tout particulier de réussir leur projet entrepreneurial.

De plus, il est faux de croire que les garderies non subventionnées en installation visent les profits au détriment de la qualité de leurs services. Elles ont évidemment à présenter, à leurs institutions financières et leurs différents créanciers, des bilans financiers qui doit refléter la capacité d'assumer les exigences de leur bailleur de fonds.

N'oublions pas que tout l'endettement repose sur les épaules des propriétaires. Il faut également se rappeler que ces derniers ne bénéficient d'aucune exemption de taxes foncières, TPS, TVQ. Elles font même partie du moteur économique de leurs régions en contribuant au paiement de ces taxes et en créant de l'emploi.

Notre réseau permet de répondre aux besoins de service de garde à la petite enfance tout en respectant les mêmes lois et règlements puisque nous sommes régis de la même façon que les services de garde subventionnés contrairement au CPE.

Sujet 2. Le mode de financement

À l'article 1 de la loi sur les services de garde du Québec, il est dit

: « elle a également pour objectif de favoriser le développement harmonieux de l'offre de service de garde en tenant compte des besoins des parents, notamment en facilitant la conciliation de leurs responsabilités parentales et professionnelles, ainsi que de leur droit de choisir le prestataire de service de garde. » Ainsi, les parents doivent avoir le droit de choisir le service de garde qui leur convient le mieux et les garderies non subventionnées en installation en font parties.

Le mode de financement des différents services de garde n'est actuellement pas équitable dans l'ensemble du réseau des services de garde éducatifs du Québec déséquilibrent entre modèle de CPE, celui des garderies subventionnées et le dernier des garderies non subventionnées et de ce fait ne permet pas l'atteinte de l'objectif d'accessibilité souhaité par votre gouvernement. (Voir étude publié 2016 à ce sujet) ; il est temps Monsieur le ministre de remédier à cette situation pour instaurer une équité réaliste, il va de soi que ce travail ne peut être finaliser que par l'octrois de budget conséquent au ministère de la famille.

Monsieur le ministre ; la moitié des GNS ont déclaré que leurs revenus de la dernière année n'avaient pas permis de couvrir les frais fixes (par exemple : le loyer et le salaire des éducatrices, l'électricité et des retenues à la sources).

En moyenne, ces GNS qui paraissent opérer sous le seuil de rentabilité estiment à 41 \$ le tarif journalier qui permettrait de couvrir leurs frais. Par ailleurs, l'examen des réponses aux questions ouvertes de l'enquête permet d'apprendre que bon nombre de propriétaires ne haussent pas leurs tarifs de peur de voir les familles quitter leur milieu de garde pour faute de moyens. Ou un autre exemple plus répondu actuellement c'est de garder les enfants à la maison au détriment des carrière des jeunes mamans ; cela va avoir des conséquences grave sur la prochaine génération !

Accélération du nombre de places de GNS en conversion comme suit :

Analyse 1 : Nombre de places à convertir en fonction du budget de 1.4 M\$ alloué par le gouvernement à ce projet

SGEE en installation	Coût le place pour les familles 2024	Coût de la place pour le gouvernement 2024	Financement des infrastructures par les fonds publics
Centre de la petite enfance	9.10\$	Entre 14000.00 et 16000.00 \$	100%

Garderie subventionnée	9.10\$	Entre 13000.00 et 14000.00 \$	Aucun
Garderie non subventionnée	Entre 41.00\$ et 70.00\$ selon le revenu	11500.00 \$	Aucun

Conclusion de l'analyse1 :

- ▶ Certaines régions représentent un manque de places et d'autres un surplus
- ▶ Selon les estimations statistiques le réseau sera en équilibre en 2026.
- ▶ Le grand chantier trace l'objectif du gouvernement pour la pérennité du réseau et aussi la voie vers un équité familiale qui passe par la conversion et la bonification mesurés

Selon l'actualisation des budgets alloués pour la conversion, le gouvernement doit augmenter sa cible pour ce projet afin de répondre à sa promesse électorale dans le temps alloué et aussi utiliser certaines places dans les GNS au lieu de les recréer à nouveau dans les CPE.

Analyse 2 : Nombre de places à convertir dans les GNS en fonction du nombre actuel

Années	2023	2024	2025	2026
Nombre de places converties	5000	17000	17000	17000
Nombre de places restantes	51000	34000	17000	0

51000 est le nombre actuel des places en GNS au 31 mars 2023 à convertir selon votre promesse.

Conclusion de l'analyse 2 :

A cause de la situation économique actuelle et le contexte inflationniste, certaines GNS vont surement disparaître au courant des prochaines années avant même leur conversion. D'où l'importance que le gouvernement augmente sa cible au niveau des places à subventionner.

Recommandation

A la lumière de ces analyses, il ressort que la combinaison entre l'augmentation du montant des frais de garde pour l'année prochaine 2024 - 2025 et l'accélération de la conversion des places dans les GNS pour les prochaines années permettra de :

1. Garantir une équité financière des familles québécoise à travers l'ensemble de la province surtout dans ce contexte d'inflation dépassant 4% et cela en garantissant des places subventionnées à chaque enfant de 0-5 ans ;
2. Améliorer l'adéquation entre l'offre de places en service de garde éducatifs à l'enfance et les besoins crucial et immédiat des parents sachant que la cible du MFA n'est pas atteinte pour 2023 et la demande continue à augmenter ;
3. Doter les GNS par des moyens financiers pour rehausser la qualité éducative à l'enfance au sein de leurs milieux et atteindre la cible du MFA de +82% en 2023 sachant que le résultat global est de 59%;
4. Réduire le budget de construction du MFA (PFI) dans les nouveaux CPE vu les contraintes actuelles de la rareté de la main d'œuvre dans la construction ainsi que le coût et la pénurie des matériaux, etc...

La (Construire n'est pas la mission principale du ministère)

;

5. Offrir aux enfants québécois des places vacantes de qualité au sein des GNS vacantes avec un investissement de Zéro \$ dans la construction et toute la gestion des nouvelles installations et les contraintes dans ce domaine ;
6. Diminuer la proportion des enfants de 0-5ans qui ne fréquentent pas un SDG et ils restent à la maison sans socialiser avec leurs pairs ni se développer à leur plein potentiel avant leur rentrée à l'école ;
7. Doter les 1175 GNS (restantes actuellement car 575 GNS ont déjà malheureusement disparues en 2022-2023) des moyens nécessaires et du support adéquat pour offrir aux enfants québécois un milieu de qualité et aussi pour déceler leurs défis afin d'agir plutôt dans leur encadrement ;
8. Offrir aux 1175 GNS restantes les moyens financiers pour la rétention de leurs éducatrices qui participent à maintenir la stabilité des enfants au sein de leurs installations ;
9. Faire profiter les GNS de 138,1M\$ concernant l'Allocation pour l'intégration d'un enfant à besoins particulier afin de les encourager à les accepter au sein de leurs installations partager cette tâche avec les CPE surtout que les GNS ont de belles expériences dans ce domaine ;
10. Continuer à accroître le soutien au bénéfice des enfants à besoin particulier qui fréquente les GNS
11. Accroître le soutien au bénéfice des enfants handicapés se trouvant dans les GNS ou aussi restant à la maison par faute d'accès à une place subventionnée ;

12. Participer à la croissance économique québécoise en offrant aux parents une place subventionnée à leur enfant et les libérer pour aller travailler et participer à la vie économique de la province ;
13. Augmenter le pourcentage % des enfants à des besoins particuliers au sein des GNS afin de faciliter l'accessibilité des centres de pédiatries sociales pour atteindre la cible du MFA de 36% sachant que le résultat de 2023 est de 32.7%.
14. La formation continue soit soutenue par des subventions provenant du ministère de la famille. La formation continue est nécessaire puisqu'elle permet au personnel éducateur de suivre l'évolution de la société, c'est-à-dire de mettre en pratique des pédagogies adaptées au contexte socio-économique en constante évolution et de s'ajuster par rapport aux nouvelles connaissances du domaine des sciences de l'éducation et des lois. En ce sens, la formation continue permet de poursuivre l'objectif de l'excellence de la qualité des services éducatifs. Elle a également un lien étroit avec l'engagement et la mobilisation du personnel éducateur qui se sent impliqué dans la démarche et la réussite de la mission des garderies non subventionnées en installation.

Conclusion

Dans tout le réseau des services de garde, nous sommes celui qui coûte le moins cher aux contribuables puisque la charge financière dans son ensemble appartient aux propriétaires. Par ce mémoire, nous démontrons à tous les participants que les garderies non subventionnées en installation, malgré les campagnes de « salissage » et de démagogie que certains organismes centraux profèrent envers nos installations et nos propriétaires, nous restons le réseau le plus fiable du point de vue de la qualité et de la pédagogie, malgré la non contribution de l'État dans notre domaine a-t-on oublié que nous étions et nous sommes les précurseurs du modèle actuellement reconnu et valorisé?

L'éducation des tout-petits comporte de nombreux enjeux et nous tenons à être présent, en tant qu'associations, pour continuer de mener à bien nos missions et ainsi soutenir les travailleurs et les familles pour lesquelles elles se mobilisent jour après jour.

Nous souhaitons que nos recommandations apportent la lumière nécessaire à la consolidation du réseau des services de garde à la petite enfance et que les réflexions ainsi engendrées amènent une plus grande qualité et une meilleure accessibilité qui représenteront des critères d'universalité et de gouvernances exemplaires.

En terminant, rappelons-nous- qu'en tant que gens d'affaires, nos membres ont travaillé à bâtir leurs entreprises ce qui leur a permis de développer diverses stratégies utiles à l'optimisation des ressources économiques, matérielles et humaines. Ils se sont investis entièrement en mobilisant l'ensemble de leurs ressources personnelles et financières et tiennent à la réussite de leurs projets.

Ils ont réfléchi à des modèles d'affaires efficaces qui leur mettent d'épanouir leurs investissements. Et de soulager le gouvernement et l'État dans son investissement relatif à ce secteur. Ils ont également mis en place des processus innovants qui leur permettent de faire les suivis nécessaires auprès du personnel et de la clientèle sans toutefois occasionner une surcharge considérable aux parents.

Cela dit, nous émettons ce mémoire dans le but de démontrer que nous pouvons travailler en partenariat et en concertation avec l'ensemble des acteurs du réseau des services de garde éducatif à la petite enfance dans un objectif d'optimisation de la qualité la santé et la sécurité pour nos petits et enlever une charge sociale aux parents qui cherchent à améliorer leur situation et leur destin, et aussi pour l'ensemble des travailleuses et travailleurs qui vivent et bénéfice de ce magnifique réseau.

« Ensemble travaillons à convertir l'ensemble de service de gardes au Québec en garderie subventionnées qui est une finalité et non pas un objectif » David Haddaoui